



Règlement du Jeu “Faites vos jeux !” Du 8 au 17 novembre 2023

PARTICIPATION

La participation au jeu “faites vos jeux !” est gratuite, sans obligation d’achat, de jeu ou autre. Est autorisée à participer toute personne majeure de plus de 18 ans révolus, non interdite de jeu, à l’exception des employés du Groupe Barrière et de leur famille ainsi que les membres du conseil d’administration du Casino Barrière Courrendlin. Le règlement du jeu sera disponible dès le 8 novembre 2023 à l’accueil du Casino.

DÉROULEMENT

Du 8 au 17 novembre 2023, chaque personne qui entrera au casino pourra lors de son contrôle, scanner un QR code et remplir un formulaire informatique de participation. Dans la limite d’une participation par jour et par personne.

Le jeu s’arrêtera le 17 novembre 2023 à 21h.

Les clients cartés se verront doubler la participation informatiquement.

Le client pourra choisir le cadeau qu’il souhaite gagner parmi 4 cadeaux différents. À l’heure du tirage, le 17 novembre 2023 à partir de 22h, l’animateur annoncera le nom du gagnant qui sera tiré au sort informatiquement via l’application “Random”. 1 seul gagnant sera désigné et remportera le lot choisit.

Si la personne tirée au sort ne se présente pas devant le bar, l’animateur tirera au sort informatiquement un autre gagnant jusqu’à ce que la personne inscrite soit présente. La personne tirée au sort devra présenter sa carte d’identité ou carte de membre pour justifier son identité à l’animateur.

LA DOTATION

N°1 : Un iPhone 15 d'une valeur de CHF 850.-

N°2 : Un bon week-end d'une valeur de CHF 850.-

N°3 : Un Tour en hélicoptère autour du mont Cervin d'une valeur de CHF 850.-

N°4 : Tous les mois durant 1 année un bon cadeau casino d'une valeur de CHF 70.- par mois et CHF 80.- le dernier mois soit CHF 850.- sur une année

Les clients à risque (Mise En Observation) recevront un bon compensatoire pour le bar ou le restaurant en cas de victoire, ils ne peuvent recevoir de crédit de jeu.

La totalité des lots est issue du budget marketing.

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours, tout recours juridique est exclu. Aucun renseignement téléphonique ne sera donné concernant les gagnants.

Philippe Costa
Directeur Général

Valérie Parisot
Responsable des Mesures Sociales

Carole Thiebault
Responsable Marketing

Valérie Boileau
Responsable du Contrôle Interne